

# fait peau neuve

## éditorial

Patricia Siwek  
Rédacteur en chef

**L**e Haut Comité de la santé publique est à l'aube de son troisième mandat. Sa revue *Actualité et dossier en santé publique* après 6 ans d'existence a choisi cette date pour revoir son « look » selon le terme à la mode, raccourcir son titre — *Actualité et dossier en santé publique* devient **adsp** —, mais aussi pour passer à une diffusion payante. En effet chaque trimestre vous étiez de plus en plus nombreux à vouloir recevoir notre revue. Ceci nous a conduit au dilemme suivant : sélectionner les destinataires (mais selon quels critères ?) et supprimer ainsi l'accès à **adsp** à de nombreuses personnes intéressées, ou opter pour une distribution commerciale. C'est ce deuxième choix qui a été retenu et nous avons demandé à La Documentation française de gérer les abonnements et la vente au numéro.

Vous avez été nombreux à souscrire un abonnement à un tarif préférentiel avant le 1<sup>er</sup> septembre, et je vous remercie de votre confiance et de votre fidélité. Toute l'équipe d'**adsp** aura à cœur de continuer à produire une revue de qualité et essaiera de répondre au plus près à vos souhaits. Pour cela n'hésitez pas à nous écrire pour nous faire part de vos suggestions.

Si la formule d'**adsp** reste la même : un dossier et des articles d'actualité, nous vous proposons une nouvelle

maquette. L'utilisation simultanée de deux couleurs multiplie les possibilités de présentation et rendra, nous l'espérons, la lecture plus facile et attrayante.

Naturellement **adsp** continuera à vous apporter un autre regard sur des problèmes d'actualité largement débattus. Son objectif est de fournir une grille de lecture santé publique, de donner des repères institutionnels, juridiques, épidémiologiques qui permettent aux lecteurs de replacer l'actualité dans son contexte afin d'en avoir une vision globale.

Par exemple, le dossier présenté dans ce numéro est consacré aux réseaux et filières de soins. Ces deux termes sont largement employés, mais que recouvrent-ils vraiment ? S'il n'en existe pas une définition unique, on peut néanmoins présenter le cadre juridique dans lequel ils s'inscrivent, les enseignements à tirer des réseaux existants et les implications qu'ils peuvent avoir sur la recomposition de l'offre de soins.

Notre système de santé subit actuellement de profonds changements. Il est indispensable que l'ensemble des citoyens soit associé aux réformes en cours, ce qui suppose qu'ils soient préalablement formés et informés.

**Adsp** souhaite contribuer à cet effort d'explication. C'est ce rôle que nous nous sommes assigné : donner les clés pour comprendre.